



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU**

MARDI 15 MARS 2022 A 19H00

L'an deux mille vingt-deux et le mardi quinze mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florence SANCHEZ, Maire.

PRESENTS : Florence SANCHEZ – Henry-Paul BONNEAU – Fabienne MICHEL - Sonia REBOUL – Gérard ORTUNO - Géraldine LACANAL – Michel BERNABEU - Marianne ARRIGO – Pierre MARIEZ – Bruno VANDERMEERSCH - Gaëlle GUENAL – Céline BRUN-GHALEM – Geneviève ADGE-LAGALIE -Terry ADGE – Françoise BARTHELEMY - Bruno HERNANDEZ – Lydie LAMBERT – Fabrice BARBE - Béatrice CECILLON-PINTENO – Jean-Marc DAUGA – Julie PEREA - André LOPEZ – Véronique PEYROTTE - Sylvain BARONE - Laurence GRANIER – Thomas BORDENAVE.

POUVOIRS : Pierre CROS donne pouvoir à Pierre MARIEZ
Julien CHARAYON donne pouvoir à André LOPEZ

ABSENTE EXCUSEE : Emmie CHARAYRON

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

I / Nomination du secrétaire de séance : Gaëlle GUENAL

II/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance :

- 1- FINANCES – Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)
- 2- URBANISME – Achat de parcelle BI 146

III/ Information sur les décisions du Maire :

Vu les délégations qui lui ont été accordées, par délibération n°2020-28 en date du 05 août 2020, Madame le Maire rend compte des décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n° 2022-03 portant sur le marché public 21POU006 – Assistance à la maîtrise d'ouvrage concernant les travaux de rénovation du groupe scolaire des Baux.

Décision n° 2022-11 portant préemption de la parcelle section C n° 592

Décision n° 2022-12 portant préemption de la parcelle section C n° 593

Décision n° 2022-13 portant fixation des tarifs de location des salles communales et autorisation de recettes

Décision n° 2022-15 portant fixation des tarifs d'occupation des domaines publics pour la fête locale

19h18 : M. CHARAYRON prend part à la séance du Conseil municipal.

IV/ Les rapports :

RAPPORT N°1 : FINANCES – Débat d'Orientation Budgétaire

Rapporteur : M. ORTUNO

19h30 : M. LOPEZ, Mme PEYROTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE et M. CHARAYRON quittent la séance du Conseil municipal.

Le Conseil municipal prend acte **A L'UNANIMITE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires portant sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette pour l'exercice 2022.

RAPPORT N°2 : URBANISME – Achat de la parcelle BI n° 146

Rapporteur : M. BONNEAU

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** l'acquisition de la parcelle BI n0 146 d'une montant total de 2 500 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 20h50.

Mme le Maire



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Florence SANCHEZ



La Secrétaire de séance,

Gaëlle GUENAL



A handwritten signature in black ink, featuring a large, elegant loop at the top and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.